



# Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique

*(1<sup>er</sup> juillet 2017 au 31 mai 2018)*



Sylvie Doiron, secrétaire du Comité

# Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique

(1<sup>er</sup> juillet 2017 au 31 mai 2018)

## Attributions

Au nom du Sénat, et compte tenu des attributions du Comité d'attestation d'études, le Comité d'appel :

- examine, juge et sanctionne tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études;
- examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiant ou étudiante;
- en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

## Membres du Comité d'appel du Sénat académique en 2017-2018

<u>NOM</u>	<u>QUALITÉ</u>	<u>PÉRIODE D'EXERCICE</u>
Allain, Marie-France	Étudiante, membre du Sénat	2017 05 – 2019 04
Auger, Claudine	Professeure, membre du Sénat	2017 08 – 2019 08
Belliveau, Nicolette	Étudiante suppléante, membre du Sénat	2017 05 – 2019 04
Bourgoin, Francis	Étudiant, membre du Sénat	2018 05 – 2020 04
Cabajsky, Andrea	Professeure, membre du Sénat	2015 08 – 2017 08
Coulibaly, Lacina	Professeur, membre du Sénat	2016 11 – 2018 10
Deschênes, Sébastien	Doyen, membre du Sénat	2016 08 – 2018 08
Fortin, Pierrette	Doyenne suppléante, membre du Sénat	2016 10 – 2018 10 <sup>1</sup>
Gauvin, Jacques-Roch	Étudiant, membre du Sénat	2017 05 – 2018 04
Grondin-Santerre, Marylou	Étudiante suppléante, membre du Sénat	2018 05 – 2020 04
LeBlanc, Caroline P.	Professeure suppléante, membre du Sénat	2016 08 – 2018 08
Mbarga, Gervais	Professeur suppléant, membre du Sénat	2017 08 – 2019 08 <sup>1</sup>
McLaren, Karine	Professeure suppléante, membre du Sénat	2018 05 – 2020 04
Mercure, Daisy	Étudiante suppléante, membre du Sénat	2017 05 – 2018 04 <sup>1</sup>
Morais-Savoie, Camille	Étudiante suppléante, membre du Sénat	2018 05 – 2020 04
Rétfalvi, Teréz, <u>présidente suppléante</u>	Personne choisie à l'extérieur de l'Université	2016 08 – 2018 08
Richard, Jean-François	Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales	D'office
Snow, Odette, <u>présidente</u>	Personne choisie à l'extérieur de l'Université	2016 08 – 2018 08
Thibault, Jean-François	Doyen suppléant, membre du Sénat	2018 05 – 2020 04
<b><u>Secrétariat (sans voix délibérative)</u></b>		
Castonguay, Lynne, secrétaire suppléante	Secrétaire générale	D'office
Doiron, Sylvie, <u>secrétaire</u>	Responsable – Service des dossiers	D'office
<b><u>Invités (sans voix délibérative)</u></b>		
Essiembre, Carole	Directrice <i>par intérim</i> , Service aux étudiant(e)s	D'office
Robichaud, Pascal	Registraire	D'office

<sup>1</sup> Deuxième mandat consécutif

## Résumé des rencontres

---

Trois griefs ont été présentés au Comité d'appel du Sénat académique pendant l'année 2017-2018.

### Le 28 août 2017

Un étudiant fait appel de la note d'échec dans un cours alléguant, dans un premier cas, que la Faculté n'a pas accepté l'une des évaluations du cours qu'il aurait tenté de remettre en retard, et, dans un deuxième cas, qu'il n'a pas reçu les directives pour l'examen de fin de session.

Le grief fut rejeté puisqu'il n'a pas été démontré selon une prépondérance de la preuve que l'étudiant a été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études.

### Le 15 septembre 2017

Un étudiant fait appel de son exclusion à son programme d'études. Il allègue que la Faculté l'a traité injustement dans l'application du règlement 8.11.5 *Modalités de probation*.

Le grief fut rejeté puisqu'il n'a pas été démontré selon une prépondérance de la preuve que l'étudiant a été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études.

### Le 13 avril 2018

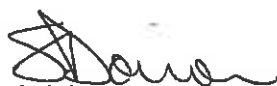
Un étudiant fait appel de l'accusation de fraude qu'il a obtenue dans le cadre d'un cours. Il allègue que la Faculté l'a traité injustement dans l'application du règlement 10.9.3 *Fraude*.

Le grief fut accepté puisque la Faculté n'a pas réussi à démontrer selon une prépondérance des probabilités que l'étudiant a commis une fraude à l'examen de fin de session. Le Comité d'appel accepte l'appel et demande que l'examen soit réévalué selon les réponses données à celui-ci.

## Remerciements

---

Nous tenons à remercier tous les intervenants et gestionnaires de dossiers pour leur bon travail et leur excellente collaboration. Merci beaucoup!



Sylvie Doiron, responsable – Service des dossiers  
Secrétaire du Comité